



# UNION AFRICAINE UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA



THEYEAR OF REFLIGEES, HETURNIERS
AND INTERNALLY DISPLACED PERSONS:
Towards Durable Solutions to Forced
Displacement in Alrica.

# Déclaration de Mme MINATA SAMATE CESSOUMA

70<sup>ème</sup> session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Genève, 10 octobre 2019

## Monsieur le Président ;

Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs.

Je remercie le Comité exécutif du HCR pour l'invitation qui a été adressée à l'Union africaine (UA) pour participer à la 70<sup>ème</sup> session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Cette session de 2019 se tient au moment où l'Afrique met en œuvre les activités du thème de l'année 2019 de l'Union africaine consacrée aux « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique ».

Je voudrais également remercier le Haut-Commissaire pour la coopération et le soutien apportés par le HCR à l'UA. Je tiens à le féliciter pour le rôle qu'il a joué dans le processus d'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés et pour son engagement indéfectible pour des solutions pérennes au déplacement forcé dans le monde et particulièrement en Afrique.

### Mesdames et Messieurs.

Les rapports du HCR nous interpellent tous sur le financement des situations prolongées de réfugiés en Afrique qui reste largement insuffisant. Le rétrécissement de l'espace d'asile à travers le monde et le déclin de la solidarité avec les réfugiés sont extrêmement préoccupants.

Sur certaines parties de notre continent, les réfugiés continuent d'être victimes de refoulement, de marginalisation, de xénophobie et de discrimination. Comme souligné, à juste titre, par le Haut-Commissaire dans son discours d'ouverture, l'impact de la crise climatique sur les déplacements devient de plus en plus clair et évident.

Plus que jamais, nous avons besoin d'un moyen efficace et vigoureux de défense de la dignité humaine et des valeurs partagées au bénéfice des réfugiés. Les Agenda 2063 et 2030 sur les ODD fournissent des outils puissants pour l'inclusion des réfugiés dans les programmes et plans nationaux de développement.

Mais comment allons-nous atteindre ces nobles objectifs lorsque des personnes, voire des communautés entières, victimes de violences et autres persécutions, ne parviennent pas à jouir de l'élément fondamental de sécurité qu'est l'asile? Nous ne pouvons pas atteindre la vision du Pacte mondial sans protéger le droit à l'asile. La Convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969, dont nous célébrons le 50ème anniversaire cette année, continue de contribuer à la réalisation de cet important objectif. Nous poursuivrons les efforts en vue de promouvoir la protection des réfugiés sur le continent. 46 pays ont ratifié cette convention. Nous encourageons les Etats membres de l'UA qui ne l'ont pas encore ratifié à le faire dans les meilleurs délais possibles.

## Monsieur le Président,

Malgré les défis immenses et multiples posés par les déplacements à grande échelle aux pays et communautés hôtes, il est encourageant de voir les pays et les communautés africaines soutenir fermement les politiques de la porte ouverte en faveur des réfugiés.

Nous félicitons particulièrement les pays comme l'Éthiopie, Djibouti, l'Ouganda, le Niger et le Rwanda pour avoir élaboré des politiques et des lois progressistes sur la protection et l'aide aux réfugiés.

Nous saluons les pays africains qui ont piloté des cadres de réponse globale pour les réfugiés et ont pris des mesures encourageantes pour mettre en œuvre le Pacte mondial.

La Commission tient également à féliciter le Soudan du Sud pour son adhésion à la convention de Kampala et le Niger pour l'adoption d'une législation nationale, la plus complète en matière de déplacement interne.

Ces efforts des États et des communautés africaines doivent être soutenus par une coopération et une assistance internationales fortes. C'est du reste l'appel lancé par les participants aux événements que l'UA a co-organisés à l'échelle internationale, à Addis Abeba et lors de la Série de dialogues africains à New York, en marge de la TICAD VII.

#### Monsieur le Président:

Comme je l'ai mentionné précédemment, le thème de l'année de l'Union africaine porte sur le traitement des causes profondes du déplacement forcé et la recherche de solutions durables.

L'UA travaille étroitement avec ses États membres, les communautés économiques régionales et ses partenaires, en particulier avec le HCR, pour promouvoir la protection et les solutions en faveur des réfugiés, des personnes déplacées internes et des rapatriés.

A cet égard, des mesures sont prises pour rendre opérationnelles les agences humanitaires et de développement de l'Union africaine. Les contributions de notre Union à la résolution des problèmes humanitaires et à la recherche de solutions aux conflits, avec un lien renforcé entre le développement et l'aide humanitaire, ne peuvent pas être sous-estimées. Les derniers exemples sont les accords de paix au Soudan du Sud, en République Centrafricaine et en République du Soudan.

En ce qui concerne l'apatridie, alors que nous marquons le milieu de la campagne mondiale #I Belong (#J'appartiens) du HCR, j'ai le plaisir d'annoncer que la CUA a maintenant finalisé le processus d'élaboration d'un protocole continental novateur sur le droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie. Nous souhaitons que ce protocole soit adopté par la Conférence de l'Union africaine au début de 2020.

## Monsieur le Président.

Nous ne surestimons pas la capacité de notre organisation. Toutefois, le rôle de l'Union africaine a été remarquablement positif à bien des égards : elle a servi de point d'ancrage stratégique et développé des cadres juridiques et politiques régionaux progressistes sur le déplacement forcé. Elle a également apporté un soutien aux États membres, tout en garantissant une participation effective des réfugiés et des personnes déplacées à ses activités.

# Mesdames et Messieurs,

Au-delà du traitement humanitaire des crises, les solutions politiques restent d'une importance capitale. Comme nous l'avons vu dans les développements importants au Soudan du Sud et au Soudan, le rôle de l'UA et des C.E.R. en termes de prévention et de règlement des crises est essentiel pour faire face aux crises humanitaires.

En conclusion, Monsieur le Président, je réitère notre appel en faveur d'un cadre plus solide et efficace de solidarité qui permette d'améliorer le financement des opérations humanitaires en faveur des personnes déplacées.

Je vous remercie pour votre aimable attention.